



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1189

20 Mai 2015

- Premiers incidents violents dans le processus électoral, la MINUSTAH demande des sanctions judiciaires
- Un ressortissant canadien nommé directeur exécutif à l'hôpital public des Gonaïves
- Environnement : une partie de la Forêt des Pins sous les flammes depuis début mai
- Mécontentements à Belladère, privée d'eau potable depuis plus de 6 mois

>> Premiers incidents violents dans le processus électoral, la MINUSTAH demande des sanctions judiciaires

Les premiers incidents violents, affectant le processus électoral en cours en Haïti, se sont produits ce week-end à Petit-Goâve (Ouest) et Jacmel (Sud-Est), à la suite de la publication de la liste des candidats retenus pour prendre part aux législatives du 9 août 2015. Des incendies ont éclaté dans les Bureaux électoraux communaux de ces deux localités. Des protestations ont également eu lieu à plusieurs endroits, à l'initiative de partisans de candidats rejetés par le Conseil électoral provisoire (CEP). Au dernier décompte, environ 1 500 candidats ont été agréés sur plus de 2 000 inscrits pour les législatives. Plus de 500 ont donc été écartés. Mais, les motifs n'ont pas été précisés.

Dans un communiqué émis le 18 mai 2015, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en Haïti (Rssg), Sandra Honoré, condamne « les actes criminels » qui se sont produits et « appelle tous les acteurs à rejeter la violence sous toutes ses formes ». « Une enquête a été ouverte par la PNH et il est important que les personnes responsables de ces actes soient arrêtées et jugées, selon les lois de la république », préconise Sandra Honoré. « Seul un processus démocratique et des élections crédibles, transparentes et inclusives, permettront à Haïti de s'engager sur la voie de la stabilité et du développement pour tous », ajoute-t-elle. La représentante invite la population à n'utiliser que des moyens légitimes et pacifiques, en exerçant leur droit de participation et d'exigence de transparence.

La commission Justice et paix (Jilap) de l'église catholique romaine a aussi attiré l'attention sur des

attaques violentes, enregistrées à l'approche des élections, sur des candidats et leurs partisans. Des armes à feu en circulation ainsi que des victimes ont été signalées par Jilap.

A quelques heures de la fin de l'étape de l'enregistrement des candidats à la présidence, le 20 mai, on comptabilisait plus d'une vingtaine de personnalités inscrites, dont seulement une femme, sur une cinquantaine d'inscriptions en ligne. L'atmosphère est pareille à une ambiance de carnaval, en faveur de certains candidats.

Au nombre des candidats potentiels à la présidence, en attendant la validation de l'organisme électoral, figurent le dirigeant paysan Chavannes Jean-Baptiste du parti politique Kontra pèp la (le Contrat du Peuple) ainsi que l'ancien directeur de la Police nationale d'Haïti, Mario Andrésol, inscrit comme « candidat indépendant ». Une des surprises des candidatures à la présidence est Thierry Mayard Paul, ancien ministre de l'intérieur, des collectivités territoriales et de la défense, dans le premier gouvernement nommé par Michel Martelly. Il s'est inscrit sous la bannière d'un parti dénommé Union nationale des démocrates haïtiens. Sans décharge, Mayard Paul entreprend quand même la démarche. « J'ai un document qui m'autorise à m'inscrire (...), un jugement émis par un tribunal civil », dit Mayard Paul. Suivant ses propos, il y a de cela un mois ce tribunal a convoqué « le CEP, la chambre des députés, le Sénat et l'État haïtien ». Or, la chambre des députés est inexistante et le Sénat amputé de deux tiers de ses membres depuis le deuxième lundi du mois de janvier 2015.

>> Un ressortissant canadien nommé directeur exécutif à l'hôpital public des Gonaïves (Correspondance Exalus Mergenat)

Le Ministère de la santé publique et de la population (MSPP) a procédé, le 13 mai 2015, à l'installation d'un ressortissant canadien au poste de directeur exécutif à l'hôpital public (La providence) des Gonaïves, à 171

km au nord de la capitale Port-au-Prince. Il s'agit du Dr. Gaetan Garon, qui a évolué, pendant plus d'une quarantaine d'années, dans les services de santé au Québec et aussi, pendant une dizaine d'années, dans des pays d'Afrique, comme le Gabon, le Maroc et le Bénin. « Moi, j'aime bien dire les choses comme elles sont. Nous devrions être honnêtes (avec nous-mêmes) et reconnaître nos faiblesses. Nous avons des faiblesses de gestion de tous ordres, pas seulement dans la santé, mais dans tous les domaines en général en Haïti », fait savoir la titulaire du MSPP, Dre. Florence Duperval Guillaume.

Aux yeux du MSPP, l'expérience des dons en santé en Haïti, qui viennent des taxes payées par les populations des pays donateurs, n'aurait pas donné des résultats satisfaisants sur le terrain. Elle demeure « des éléphants blancs ». Des millions de dollars américains auraient été gaspillés. Le choix du ressortissant canadien, Dr. Gaetan Garon, viserait à « éviter, autant que possible, de commettre des erreurs, qui sont évitables ». Se présentant comme un personnage ouvert, Dr. Garon déclare accepter « cette

tâche de collaborer avec les cadres de ce grand centre hospitalier de l'Artibonite, afin de relever les défis de faire fonctionner ses différents services de santé ».

« L'hôpital La Providence des Gonaïves est un exemple de partenariat de longue date, entre Haïti et le Canada », tient à rappeler l'ambassadrice du Canada en Haïti, Paula Caldwell St-Onge, qui a pris part à la cérémonie d'installation d'un de ses compatriotes comme directeur exécutif. La diplomate canadienne invite tous les partenaires, qui accompagnent le MSPP dans la mise en œuvre du plan d'établissement de l'hôpital public des Gonaïves, à ne ménager aucun effort pour faciliter le travail du nouveau directeur exécutif. La nomination de ce nouveau directeur exécutif a lieu, environ deux mois après l'installation d'un conseil de gestion pour l'hôpital.

Malgré tout, 6 mois après son inauguration (le 4 novembre 2014), l'hôpital public des Gonaïves, qui est logé dans des bâtiments imposants à Morne blanc (à 1 km du centre-ville des Gonaïves), tarde à fournir les soins de santé de qualité, tant vantés par les autorités.

>> Environnement : Une partie de la Forêt des Pins sous les flammes, depuis début mai (Correspondance Ethzard Cassagnol)

Plusieurs hectares sont en proie aux flammes, depuis le 2 mai 2015, à la Forêt des pins, une localité de Fonds-Verrettes (Ouest). Réserve forestière, la Forêt des pins est l'un des patrimoines naturels en Haïti. D'années en années, sa couverture tend à se réduire sous la pression des incendies, visant l'accaparement des terres pour une agriculture de subsistance. « Nous faisons beaucoup d'efforts pour éteindre le feu. Mais, avec seulement des râteaux, nous ne pouvons rien faire. Il nous faut d'autres matériels... Il faudrait un

hélicoptère et des camions de pompiers sur place pour répondre à ces incendies, chaque fois que ce sera nécessaire », témoigne un agent du corps de sécurité forestière. Les Dominicains, de leur côté, ont mobilisé plus de 200 hommes, depuis la semaine dernière, pour éteindre ce feu sur leur territoire, mais sans succès, jusqu'à présent. Alors qu'auparavant la nature reprenait vite ses droits sur les terres incendiées, ces dernières sont récupérées, à présent, pour l'agriculture au détriment de l'écosystème.

>> Mécontentements à Belladère, privée d'eau potable depuis plus de 6 mois (Correspondance Shella Chauvette)

Les difficultés d'accès à l'eau potable, depuis six mois à Belladère (à 189 km au nord-est de Port-au-Prince), provoquent la colère des habitantes et habitants du centre ville. Deux captages d'eau (l'un à Rocher et l'autre à Moquite), qui alimentaient le centre-ville de Belladère, sont pratiquement à sec, à cause de la sécheresse, mais aussi des problèmes techniques.

Les habitants s'inquiètent aussi d'une éventuelle remontée du choléra, dont l'épidémie a déjà fait beaucoup de victimes dans la commune. En voulant rapporter de l'eau dans leurs foyers, certains meurent, fauchés à bord de motocyclettes, sur des routes devenues de plus en plus dangereuses.

Le 7 mai 2015, Jodson Pierre a été heurté mortellement par un camion, pendant qu'il allait chercher de l'eau au détour de Los-poètes.

La détérioration des conduites d'eau - depuis le démarrage, par la compagnie dominicaine Estrella, des travaux de construction du tronçon de route reliant Belladère à Lascahobas -, la sécheresse, le déboisement au niveau des mornes, seraient à l'origine de la pénurie d'eau potable à Belladère, explique à AlterPresse le responsable de la Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA) dans la commune de Belladère, Reynold Fleury. « J'ai fait appel aux autorités centrales pour essayer de trouver des possibilités d'agrandissement des réservoirs. Ce qui permettrait d'augmenter leur capacité de stockage en eau. Mais, je demande aussi aux habitantes et habitants de travailler à la préservation des arbres, pour éviter la sécheresse », propose Reynold Fleury.

A lire également :

- Fête du drapeau / Haïtiennes et haïtiens, soyons à la hauteur de notre histoire (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18233>);
- 200 monuments et sites d'Haïti répertoriés par l'Ispan (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18235>);
- Martelly - 4 ans : Une justice en coupe réglée (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18227>);
- Haïti-Bilan Martelly : Résultats socio-économiques mitigés (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18230>).